

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du Lundi 14 Novembre 2016 à 20 heures 30

Présents : Laurent PELLERIN / Bernadette FLOIRAT / Cyril DELGOULET / Isabelle BOTERF / Sandrine GERAUD / Daniel LACOMBE / Georgette RAFFAILLAC / Arnaud BIGEAT / Robert LEYMARIE / Emmanuel GARCIA.

Absents excusé : Pichon Yvon

Procuration : Pichon Yvon à Laurent Pellerin

Ouverture de séance à 20H30

1- Désignation du secrétaire de séance.
Cyril Delgoulet.

2- Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 01.08.2016 et signature des délibérations.

3- Délibération pour l'adoption des statuts du SIAEP du Périgord Est et élection des délégués (SMDE24)

Fusion des 4 SIAEP. Présentation des statuts au conseil municipal. Election des délégués sont élus :

Titulaire : Laurent PELLERIN Suppléant : Daniel LACOMBE

Délibération prise par le conseil municipal.

4- Délibération pour l'élection des membres de la commission locale d'évaluation des transferts de charges à la CCTPNTH (CLETC)

Sont élus :

Titulaire : Laurent PELLERIN Suppléant : Robert LEYMARIE

Délibération prise par le conseil municipal.

5- Délibération pour l'avenant d'ordre avec le Groupama.

Prolongation du contrat multirisque de la commune de Villac au 31/12/2016 et jusqu'au 31/12/2019.

Délibération prise par le conseil municipal.

6- Délibération pour le contrat de maintenance du logiciel DELARCHIVES avec la société ADIC.

Contrat de maintenance DELARCHIVES signé.

Délibération prise par le conseil municipal.

7- Délibération pour le contrat de maintenance logiciel avec la société ODYSSEE.

Contrat de maintenance ODYSSEE signé.

Délibération prise par le conseil municipal.

8- Délibération assurance CNP.

Assurance du personnel, convention signée.

Délibération prise par le conseil municipal.

9- Délibération Eclairage du Travail à ferrer.

Eclairage public pour le travail à ferrer. Valorisation de la place et du travail.

Délibération pour faire l'étude de l'éclairage du travail.

Délibération prise par le conseil municipal.

10- Délibération création d'une citerne soupe autoportante – Défense incendie à la Mothe.

Délibération pour l'étude d'une création de citerne souple autoportante à la Mothe. Il faut réaliser d'une plateforme de 160m² environ pour l'installation de celle-ci.

Délibération prise par le conseil municipal pour le lancement des devis.

11- Délibération pour l'adhésion à la charte 0 pesticide.

Délibération pour l'adhésion à la charte 0 pesticide.

Délibération prise par le conseil municipal.

12- Délibération virement de crédit d'un montant de 156€ au budget assainissement (provision intérêts courus non échus).

Manque de crédit sur le budget assainissement. Virement de crédits des ICNE vers le budget assainissement.

Délibération prise par le conseil municipal.

13- Questions diverses.

⇒ Convention télé déclaration 1% solidarité. Signature de la convention par Mr le Maire.

⇒ Convention remboursement des frais de scolarité pour les enfants de Villac qui fréquentent l'école de Cublac. 239€/enfants sur la base de 18 enfants.

Séance levée à 22H00